

INTITULE DE LA CERTIFICATION

Rénover et réaliser des peintures et patines sur meubles et articles de décoration

Le dispositif de certification s'adresse à des travailleurs indépendants ou salariés dans les métiers suivants :

- Tapissiers-décorateurs, ébénistes, brocanteurs, peintres, menuisiers, doreurs sur bois...,
- Vendeurs d'articles d'ameublement,
- Vendeurs spécialisés d'articles de décoration,
- Employés de ressourceries,
- Décorateurs d'intérieurs.

REFERENTIELS		
Référentiel de compétences	Référentiel d'évaluation	
Compétences professionnelles	Modalités d'évaluation	Critères d'évaluation
<p>C1 : Analyser la demande du client en évaluant le matériel, les produits, les matériaux et le temps de travail nécessaires à la réalisation du projet afin d'établir le devis de la prestation.</p>	<p>Modalité 1 : Mise en situation (tirée au sort) :Epreuve sur 10 points</p> <p>La présentation dure 15 min Temps de préparation 15 min</p> <p>Le jury présente au candidat une pièce (meuble ou article de décoration) nécessitant un relooking.</p>	<p>Le candidat réalise un devis conforme au projet :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Les produits, matériel et matériaux nécessaires au projet sont identifiés et quantifiés en fonction du type, de la taille et spécificités de la pièce à rénover. ▪ Les réparations et les traitements nécessaires sont identifiés et quantifiés. ▪ Le nombre d'heures de travail est évalué. ▪ Le prix de la prestation ou prix de vente du produit est calculé en fonction du projet.
<p>C2 : Préparer un meuble ou un article de décoration en appliquant les techniques de nettoyage, ponçage, décirage, décapage... selon les besoins afin de supprimer les anciennes finitions et encrassements (anciennes peintures, cires ou vernis) avant leur recouvrement.</p>	<p>Le candidat devra présenter :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Un devis de prestations et travaux nécessaires, ▪ Les étapes, techniques, produits, matériaux et matériels employés pour la préparation de la pièce (meuble ou article de décoration), 	<p>Le candidat prépare la pièce (meuble ou article de décoration) :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Les étapes de préparation de la pièce sont respectées : nettoyage, décirage, ponçage, décapage, etc.

<p>C3 : Traiter un meuble ou article de décoration en bois de manière curative et/ou préventive, selon le degré de dégradation et sa cause (insectes xylophages ou humidité), afin d'en stopper le phénomène et de prévenir toute nouvelle infestation ou détérioration dans le temps.</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Le choix du traitement insecticide à effectuer selon le besoin / Le choix du traitement durcisseur bois vermoulu à effectuer selon le besoin ; accessoires et matériel utilisés, ▪ Les réparations et/ou petites restaurations à effectuer ; accessoires et matériel utilisés, 	<p>Le candidat effectue le(s) traitement(s) nécessaire(s) sur la pièce (meuble ou article de décoration) :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Le traitement insecticide et/ou bois vermoulu appliqué est adapté au phénomène rencontré. ▪ Le traitement permet de stopper et/ou prévenir une infestation ou nouvelle dégradation.
<p>C4 : Réaliser les réparations et/ou petites restaurations nécessaires selon la nature des dégradations, manques et dommages de la pièce prise en charge (meuble ou article de décoration), tout en tenant compte de son état (matière, fragilité, détériorations...) pour sa remise en état et son futur usage.</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Le choix du primaire à appliquer ; accessoires et matériel utilisés, ▪ Le choix des peintures ; accessoires et matériel utilisés, ▪ Le choix des patines, effets et/ou accessoirisation ; accessoires et matériel à utiliser, 	<p>Le candidat rénove la pièce avant son recouvrement (meuble ou article de décoration) :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ La pièce est remise en état ▪ Les dommages sont traités (stabilité, comblements des détériorations, manques, recollages...).
<p>C5 : Appliquer le primaire adapté a la pièce (meuble ou article de décoration) selon ses spécificités (matière ou essence de bois, présence de tâches...) de façon à obtenir une opacité ou adhérer au support durablement.</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Le choix de la protection à appliquer pour sa préservation selon son usage ; accessoires et matériel utilisés. <p>Dans sa présentation le candidat devra argumenter tous ses choix.</p>	<p>Le candidat prépare la pièce (meuble ou article de décoration) pour son recouvrement :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Le primaire appliqué est adapté a sa matière (bois ou autres matières), aux défauts a masquer (auréoles, tâches indélébiles...). Il permet de bloquer tâches ou tanin (bois) ou d'adhérer au support non poreux pour garantir sa durabilité (autres matières).

<p>C6 : Appliquer des peintures, patines, effets et/ou accessoirisation en utilisant les produits, matériaux et matériel adaptés pour recouvrir uniformément la pièce (meuble ou article de décoration) en fonction de la technique de patines et/ou d'effets et de l'obtention du rendu final souhaité.</p>	<p>Modalité 2 : Présentation du projet final du candidat (épreuve sur 10 points) Durée de présentation : 30 min</p> <p>A l'issue du dispositif, chaque candidat devra présenter la pièce de son choix (mobilier ou article de décoration) qu'il aura préparé et transformé.</p>	<p>Le candidat recouvre la pièce (meuble ou article de décoration) :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ La pièce est peinte de manière uniforme (sans coulure ni manque), ▪ Les patines et/ou effets réalisés sont adaptés aux style et usage de la pièce et en harmonie avec la peinture de fond appliquée. ▪ Les accessoirisations effectuées sont adaptées au style de la pièce et selon l'objectif du projet.
<p>C7 : Appliquer les produits de finition selon la sollicitation de la pièce (mobilier ou article de décoration peint ou patiné) en utilisant le produit adapté a sa préservation dans le temps et a sa protection contre les dégradations potentielles (chocs, coups, micro-rayures, auréoles...).</p>	<p>La pièce est mise à disposition du jury pendant la présentation. Lors de la présentation orale le/la candidat(e) devra détailler :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Les étapes de préparation et de réparations de la pièce, ▪ Les étapes de recouvrement et de protection, ▪ Les produits, matériaux, matériel et accessoires utilisés. <p>Le candidat s'appuiera sur des photos avant et après de chaque étape tout au long du projet. A la fin de la présentation du projet, le/la candidat(e) devra répondre aux questions du jury a partir de sa réalisation.</p>	<p>Le candidat applique la protection nécessaire au projet :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ La protection (vernis ou cire) est adaptée au projet, a l'usage de la pièce pour sa bonne préservation dans le temps.